



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 6 avril 2021

Séance en zoom

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présents :

Président :	Éric Couture
Vice-Présidente :	Claudine Paquin
Membres parents :	Darlene Lapointe, Alexandre Lachapelle, Dominique Boulianne, Etse H. Dogbey, Chantal Marleau Patry
Membre personnel de soutien :	Caroline Larose
Membre personnel du SDG :	Rachel Hébert
Direction :	Line Sévigny
Invités :	Chantal Marleau Patry

Absents:

Président Fondation du Grand-Boisé :	Gilbert Couture
Représentante EHDAA :	Catherine Dufour
Membres personnels enseignants :	Chantal Guénette, Maude Heafey, Marc Sauvé, Lucie Cyr

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance
M. Éric Couture souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du Quorum
M. Éric Couture constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
M. Éric Couture fait un survol de l'ordre du jour.

Mme Claudine Paquin propose et M. Dominique Boulianne appuie l'adoption de l'ordre du jour.

CE-20210406-01

Adoptée à l'unanimité

1.4 Adoption du procès-verbal du 2 février 2021

Mme Darlene Lapointe propose et Mme Chantal Marleau Patry appuie l'adoption du procès-verbal.

CE-20210406-02

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 2 février 2021

M. Éric Couture fait un survol des points du procès-verbal de la dernière rencontre.

- 1.6 Période d'intervention du public
Aucune question du public n'est posée.

2. Adoption et approbation

2.1 Fonds à destination spéciale (art. 94)

Mme Line Sévigny présente au conseil le Fonds à destination spéciale. Elle débute par les revenus de la campagne de financement des 6^e années avec la vente de chocolat de Pâques. Cette année, le montant amassé est de 2 573,20\$.

Priorité 2: Réussite éducative et projets motivateurs : Le terrarium et la lampe UV pour le dragon barbu ont couté plus cher que la soumission demandée par Lise. Un montant de 550,00\$ avait été demandé, mais le montant total est de 703,57 \$.

Priorité 3: Activités éducatives et OPP : un montant de 300,00\$ a été alloué pour l'activité d'Halloween, mais le montant total s'élève à 497,35 \$.

Priorité 5: Achat de matériaux et autres : le montant alloué pour la plaque commémorative en la mémoire de Gisèle Collard était de 150,00\$, mais le montant total s'élève à 189,48 \$.

Procédure lors d'un dépassement de la demande initiale approuvé. Les membres du conseil d'établissement conviennent que lorsqu'un montant initial est approuvé et que le coût réel est plus élevé, la secrétaire ou la direction de l'école devra en informer par courriel les membres du conseil d'établissement.

L'approbation du dépassement des montants approuvés du Fond 3 est proposée par Mme Claudine et appuyée par M. Etse H. Dogbey.

CE-20210406-03

Adoptée à l'unanimité

2.2 Listes des frais chargés aux parents (art. 7)

Mme Line Sévigny présente les listes des effets scolaires et cahiers d'activités.

Mme Claudine Paquin propose et M. Alexandre Lachapelle appuie l'adoption de la liste des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2021-22.

CE-20210406-04

Adoptée à l'unanimité

2.3 Date de l'assemblée générale 2021-2022

Mme Line Sévigny propose le 8 septembre à 18h30 comme date pour l'assemblée générale pour l'année scolaire 2021-2022.

M. Dominique Boulianne propose et Mme Darlene Lapointe appuie.

CE-20210406-05

Adoptée à l'unanimité

2.4 Choix de compagnie d'agenda

Ayant un contrat de deux ans avec la compagnie d'agenda actuelle, Mme Line Sévigny annonce que cette année il n'y aura pas d'agenda au préscolaire ainsi qu'au 1^{er} cycle. Cette décision a été approuvée par les enseignants suite à un vote via un questionnaire FORMS. L'agenda sera maintenu pour le 2^e et le 3^e cycle afin de préparer les élèves pour le secondaire.

2.5 Choix du traiteur (art. 91)

Mme Line Sévigny mentionne que nous avons un contrat d'un an avec le traiteur Lindocile. Suite à l'incident qui s'est produit avec le traiteur au mois de novembre, nous avons mis le contrat actuel en pause.

Les membres du conseil d'établissement conviennent d'aller en appel d'offres pour le service de traiteur pour l'année 2021-22. Nous stipulerons au contrat la possibilité de ne pas offrir, dès septembre, ce service à l'école, en raison de la situation de pandémie Covid-19 et des mesures sanitaires qu'elle impose.

M. Etse H. Dogbey propose et M. Dominique Boulianne appuie.

CE-20210406-06

Adoptée à l'unanimité

2.6 Location de salle (art. 93)

À titre informatif, Mme Line Sévigny informe les membres qu'un entraîneur de basket l'a approchée pour louer le terrain extérieur de l'école cet été afin d'y tenir un camp d'été destiné aux 12-17 ans.

Le camp de vélo de montagne louera à nouveau les installations nécessaires à ses activités.

3. Mot de la directrice

3.1 Nouvelles récentes

Mme Line Sévigny présente les activités qui ont eu lieu durant le mois de mars telles que notre premier carnaval d'hiver, la semaine contre l'intimidation, les vendredis chemises à carreaux, le concours de décoration de portes pour Pâques, la semaine de la nutrition, la reconnaissance de la journée internationale de la femme et bien plus encore.

Il y aura une activité de yoga avec Caroline Rousseau de CARom le 13 avril prochain. Les frais seront payés par la mesure Bien-être 15022.

M. Dominique Boulianne, policier pour la GRC, est venu prendre la parole dans nos classes de 6^e année pour parler d'intimidation et de ses conséquences.

Le plan de développement durable, le plan numérique ainsi que le plan éducatif ont été créés et présentés au CSS. Les plans seront déposés sur le site web de l'école prochainement.

Les activités de la cabane à sucre ont été vécues grâce à Dounia et son équipe. Cette année nous avons récolté moins de sirop en raison de la température.

Les travaux pour aménager des jeux dans la cour d'école ont repris. Tout l'équipement doit être acheté et livré avant le 30 juin afin de profiter d'une mesure exceptionnelle. Nous disposons d'une somme de 7 800\$. Une somme d'environ 6 000\$ est aussi disponible grâce à une autre mesure.

M. Marc Sauvé nous quitte pour quelques semaines. Il agira en tant que direction adjointe par intérim à l'École de la Forêt. Mme Sara Robichaud sera sa remplaçante.

En 2021-22, il y aura 21 groupes au lieu de 22. Mme Caroline Larose nous fera un compte rendu un peu plus tard dans la rencontre.

Nous avons fait l'achat de 125 paires d'écouteurs. L'argent provient de la mesure numérique.

Cette semaine, c'est la semaine des spécialistes. Nous leur envoyons une grosse vague d'amour pour leur beau travail.

3.2 Travail de collaboration Covid-19

Il n'y a pas eu de rencontre dernièrement, mais nous continuons constamment à rappeler aux enfants que lorsqu'ils entrent dans l'école, ils doivent se désinfecter les mains. Des masques pédiatriques ont été distribués aux élèves. Nous avons reçu deux boîtes pour le recyclage des masques utilisés.

3.3 Projet éducatif (art.75)

Les moyens proposés au plan ont été révisés un à un. Nous avons prévu 30 moyens pédagogiques pour en arriver à nos objectifs. Cette liste a été révisée et épurée afin de concentrer les énergies des intervenants sur des résultats atteignables.

L'atteinte de certains objectifs sera difficile à mesurer en raison de l'annulation des examens du Ministère en juin 2020 et 2021. De nouveaux objectifs seront à déterminer au courant de l'année scolaire 2021-22.

4. **Mot des représentants**

4.1 Mot du président de la Fondation du Grand-Boisé

Absent

4.2 Mot de la représentante au comité EHDAA

Absente

4.3 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO

M. Etse informe le conseil qu'aucune rétroaction des membres lui avait parvenu. Il rappelle l'invitation de M. Simon Lavoie à des formations pour les membres des Conseils d'établissement. Il informe les membres que des places sont toujours disponibles au comité de parents du CSSPO. Les intéressés peuvent s'informer auprès de lui.

4.4 Mot de la représentante de l'OPP

Mme Dounia étant absente, Mme Line Sévigny informe les membres dans le cadre de la semaine des TEC, l'OPP a fait l'achat de plantes et de petites gourmandises. Mme Lise Gendron et Mme Christine Vaillant étaient très contentes.

4.5 Mot du personnel enseignant

Absents

4.6 Mot du personnel de soutien

Mme Caroline Larose présente le dossier de la clientèle scolaire pour 2021-22. Nous avons reçu 65 inscriptions au préscolaire. Nous avons toujours trois demandes en attente (dérogation, choix d'école, entente CSS). Voici le tableau détaillé :

Groupes	Nombre d'élèves d'inscrits
Présc0 5 ans 001-002-003-004	68
1re année 011-012-013	64
2e année 021-022	49
3e année 031-032-033	76
4e année 041-042-043	68
5e année 051-052-053	74
6e année 061-062-063	65

4.7 *Mot de la représentante du service de garde*

Mme Rachel Hébert présente le résultat d'un sondage FORMS qui a été envoyé aux parents qui comptent utiliser le service de garde en 2021-22. Nous avons reçu 125 demandes pour l'an prochain comparativement aux années antérieures où l'intérêt pouvait aller à plus de 200 inscriptions. Une ébauche concernant la planification est en cours.

La vie étudiante reprend son cours, sur l'heure du dîner, on délègue certaines tâches au conseil étudiants. Nous recevons le support des élèves pour les activités. De plus, nous avons fait certains achats thématiques.

5. **Varia**

Rien à ajouter

6. **Correspondance**

Rien à ajouter

7. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 04.

Mme Darlene Lapointe propose et Mme Claudine Paquin appuie.

CE-20210406-07

Adoptée à l'unanimité

Éric Couture
Président

Léne Sévigny
Directrice

Caroline Larose
Secrétaire